

# FCP EQUI-CORPORATE BONDS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2025

EQUIGEST



## Sommaire

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>8</b>
<b>Rapport du commissaire aux comptes</b>	<b>13</b>
<b><u>COMPTES ANNUELS</u></b>	
<b>Bilan</b>	<b>18</b>
Actif	18
Passif	19
<b>Compte de résultat</b>	<b>20</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	
<b>Stratégie et profil de gestion</b>	<b>23</b>
<b>Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>24</b>
<b>Règles &amp; méthodes comptables</b>	<b>26</b>
<b>Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice</b>	<b>28</b>
<b>Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice</b>	<b>29</b>
<b>Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions</b>	<b>30</b>
<b>Expositions directes et indirectes sur les différents marchés</b>	<b>31</b>
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	31
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
<b>Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>38</b>
Créances et dettes - ventilation par nature	38
Frais de gestion, autres frais et charges	39
Engagements reçus et donnés	42
Acquisitions temporaires	42
Instruments d'entités liées	43
<b>Détermination et ventilation des sommes distribuables</b>	<b>44</b>
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	46
<b>Inventaire des actifs et passifs</b>	<b>48</b>
<b>Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>51</b>
<b>Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>53</b>

<b>Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>54</b>
<b>Synthèse de l'inventaire</b>	<b>55</b>
<b>Informations SFDR</b>	<b>56</b>
<b>Comptes annuels au 28/06/2024</b>	<b>64</b>

<b>Commercialisateur</b>	EQUIGEST 153 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS.
<b>Société de gestion</b>	EQUIGEST 153 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS.
<b>Dépositaire et Conservateur</b>	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
<b>Centralisateur</b>	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
<b>Commissaire aux comptes</b>	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Mme Séverine ERNEST

## Informations concernant les placements et la gestion

### Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

### Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

- Revenu net : Le FCP capitalise et/ou distribue son revenu net.
- Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

### Objectif de gestion :

L'objectif de la gestion est d'exposer les actionnaires à la performance des marchés obligataires et de crédit, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

### Indicateur de référence :

L'objectif de la gestion consiste à surperformer l'indice composite 80% Bloomberg Barclays Euro Agg ex Financials TR Index unhedged EUR (LECFREU Index) + 20% Bloomberg Barclays Euro High Yield Corporate BB ex Financials TR Index unhedged EUR (BEHCTREU Index). Le FCP n'étant pas de type indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par le fonds effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

### Stratégie d'investissement :

#### **Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :**

La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur 2 types de stratégies :

- Les stratégies de taux
- Les stratégies de crédit

Les zones géographiques prépondérantes sont la zone Europe et l'OCDE.

Les stratégies de taux : elles consistent à tirer profit des niveaux et des variations des taux d'intérêt en prenant des positions sur des segments de la courbe des taux. Cette approche ne se concentre pas sur la composante crédit mais pilote la sensibilité et la répartition entre les instruments financiers indexés, à taux variable ou à taux fixe.

Cette exposition se traduit pour l'OPCVM par une fourchette de sensibilité de 0 à 8.

Les stratégies de crédit : elles sont fondées sur une approche financière qualitative et quantitative de la valeur en analysant par exemple la capacité d'une société à faire face à ses obligations financières du fait de résultats insuffisants ou d'un endettement trop élevé.

La gestion s'effectue en prenant des positions de rétrécissement des spreads de crédit de l'émetteur ou en investissant sur des obligations offrant un rendement attractif pour un niveau de risque réduit (volatilité).

L'exposition globale maximale du FCP incluant le recours à des instruments financiers à terme ne pourra représenter plus de 100%.

#### **Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088, dit « SFDR »**

Le fonds est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement.

L'OPCVM est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Le processus de gestion de l'OPCVM respecte la politique d'investissement responsable d'Equigest.

Il applique d'une part une politique d'exclusions ciblées sur certains secteurs d'activité et une sélection de titres en évitant ceux émis par des groupes présentant des risques extra-financiers importants.

Le détail de cette politique d'investissement responsable est disponible sur le site [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr). L'approche extra-financière est également exposée dans l'annexe précontractuelle au prospectus.

#### **Taxonomie européenne**

La SICAV est soumise à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. Taxonomie européenne Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : les informations relatives à la Taxonomie du fonds figurent dans les informations précontractuelles sur les caractéristiques environnementales ou sociales, situées en annexe de ce prospectus.

#### **Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :**

Actions : Les investissements en actions sont strictement proscrits.

Obligations, TCN et instruments du marché obligataire : L'OPCVM a vocation à détenir tous types d'obligations : obligations à taux fixes et à taux variables ou révisables, obligations indexées, obligations convertibles de type obligataire, dont la sensibilité action est inférieure à 10% à l'achat.

L'exposition globale de l'OPCVM au marché action restera inférieure à 10% de l'actif net (via l'investissement dans les obligations convertibles et les OPCVM/ETF).

L'OPCVM a vocation à détenir tous types d'instruments financiers du marché obligataire : EMTN, Titres de créance négociable, billet de trésorerie, commercial paper, bons du Trésor à taux fixe (BTF), BTAN.

L'actif de l'OPCVM est principalement investi en titres de créances et autres instruments financiers, principalement libellés en euros de la zone Europe et/ou membres de l'OCDE sans répartition entre émetteurs publics ou privés :

- titres "investment grade" : dont la notation est supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM est exposé au minimum à 40% de l'actif aux titres Investment Grade.
- titres notés dans la catégorie spéculatif (à haut rendement / High Yield) : notation inférieure à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's) ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion. L'investissement en obligations de titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield) est limité à 40% maximum de l'actif net (les obligations non notées ne sont pas considérées ici comme titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield)).
- titres sans notation. L'OPCVM est exposé au maximum à 20% de l'actif net aux titres sans notation.

La pondération des titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield) ou non notés (selon les principales agences de notation financière ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion) d'un même émetteur sera limitée à 2.5% maximum de l'actif net.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs en portefeuille.

L'OPCVM après couverture présentera une exposition résiduelle au risque de change.

#### Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA:

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français, y compris UCITS ETF/ trackers, hors OPCVM catégorie AMF « action »
- OPCVM ou FIA français gérés par Equigest uniquement pour la gestion de sa trésorerie.

#### **Instrument dérivés :**

Dans la limite d'une fois l'actif net, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés ;
- organisés ;
- de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action ;
- taux ;
- change ;
- crédit ;
- autres risques.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture ;
- exposition ;
- arbitrage ;
- autre nature.

Nature des instruments utilisés :

- futures (sur taux d'intérêt, sur devises)
- options (sur taux d'intérêt, options de change)
- change à terme ;
- swaps (change)
- dérivés de crédit ;
- autre nature.

**Titres intégrant des dérivés :**

Le fonds pourra utiliser des titres intégrant des dérivés cotés sur les marchés réglementés.

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles, de type obligataire, avec une sensibilité action maximum de 10% à l'achat, EMTN (TCN, obligations ou autre titre de créances).

**Dépôts :**

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

**Emprunts d'espèces :**

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

**Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :**

Néant.

**Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

**Risque de perte en capital :** Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

**Risque de gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (taux, crédit). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de crédit :** Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instrument de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risques liés aux investissements en obligations convertibles :** La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risque de taux d'intérêt :** Cette exposition se traduit pour le FCP par une fourchette de sensibilité de 0 à 8. La sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 4 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 4% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque de Haut Rendement («High Yield») :** Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

**Risque de change :** Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

**Risque lié aux produits dérivés :** Le FCP peut avoir recours à des instruments dérivés. Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

**Risque en matière de durabilité :** il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La valeur des investissements tant de taux qu'actions pourra baisser si un de ces évènements se réalise.

#### Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui recherchent une exposition au marché des obligations et autres titres de créances libellés en euro et sont capables de supporter les risques liés à une telle exposition. La Part F est réservée au fondateur du fonds.

La Part I est destinée à tous souscripteurs.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds commun de placement.

#### Durée de placement recommandée :

Supérieure à cinq ans.

#### Indications sur le régime fiscal :

La présente note détaillée n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le FCP. Les plus ou moins-values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs du FCP.

*Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.*

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest - 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)
- Date de création du Fonds : 15 mai 2019.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Environnement global au 30 juin 2025

L'année écoulée a été marquée par la fin de l'inflation excessive, l'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis accompagnée d'un changement radical de politique économique, avec en toile de fond la montée de l'endettement mondial.

### 1. La fin de l'inflation excessive

Les politiques de hausse des taux conduites par les différentes banques centrales depuis 2022 ont réussi à faire refluer l'inflation. Cette dernière est passée au cours de l'exercice 2024-2025 de 3% à 2,7% aux Etats-Unis, de 2,5% à 2% en zone euro, et en particulier de 2,2% à 1% en France.

En ne retenant que la partie la moins volatile, l'inflation core, on peut observer des chiffres un peu supérieurs qui vont dans la même direction, de 3,3% à 2,9% aux Etats-Unis, de 2,9% à 2,3% en zone euro, et de 1,9% à 1,7% en France.

Ce constat fait suite au ralentissement de l'activité, les banques centrales ont pu abaisser leurs taux directeurs, tout en restant prudentes sur les risques d'inflation à venir. La Fed américaine a ainsi ramené de 5,5% à 4,5% son principal taux d'intervention, alors que la BCE revenait de 4% à 2%.

Sur l'exercice, le mouvement de désinflation a été favorisé aux Etats-Unis par le ralentissement économique, la croissance en glissement annuel revenant de 3% à 2% sur l'exercice, En zone euro, une reprise qui a été observée grâce aux performances des pays hors France et Allemagne, la croissance passant de 0,6% à 1,4%. Mais elle a été trop faible pour empêcher le retour de l'inflation. En particulier la France et l'Allemagne avec des taux de croissance respectifs de 0,7% et 0% à fin juin 2025 n'ont pas tiré la zone vers le haut.

### 2. Une politique économique américaine perturbatrice

Tant sur la méthode que sur le fonds, la politique américaine a radicalement changé avec l'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. C'est surtout par la mise en place d'une politique protectionniste à base de remontée très forte des droits de douane qu'il a marqué l'économie mondiale.

Cela s'est traduit par une forte inquiétude des acteurs économiques, particulièrement en mars 2025, renforcée par l'annonce des taux applicables à partir de début avril.

Pour l'exécutif américain, cela a été un message politique fort pour montrer la volonté de relocaliser les productions industrielles. Cela était aussi un des moyens de financement des républicains d'une nouvelle réduction d'impôts devant être approuvée par le Congrès.

Tout cette négociation sous pression a fortement perturbé les marchés financiers, particulièrement en mars - avril pour les actions. L'impact inflationniste pour les ménages américains reste encore

à mesurer. En cas d'augmentation des coûts pour l'américain moyen, il sera difficile de maintenir des taux d'intérêt bas, sauf si l'activité ralentit tellement qu'elle nécessite une stimulation. Sur l'exercice, le taux de chômage américain est resté stable à 4,1%, ce qui ne pose pas de problème.

En contrepartie, le taux de chômage s'est légèrement réduit de 6,4% à 6,2% dans la zone euro, même si en France la situation a été en sens inverse avec une remontée de 7,3% à 7,5%.

### 3. Les puissances publiques ont annoncé la croissance de leur endettement

Que ce soit aux Etats-Unis où le déficit public est supérieur à 6% du PIB depuis 2023, en Allemagne où le gouvernement va relancer son économie par des investissements sur l'armée et les infrastructures à hauteur de 900 Mds sur 12 ans ; en France où la maîtrise du budget est devenue quasi-impossible depuis la dissolution du parlement en juin 2024, les besoins d'endettement ne cessent d'être revus à la hausse, ce qui a engendré une orientation haussière aux taux d'intérêt.

## Environnement de marché

### 1. De solides performances pour les marchés actions

Au titre de l'exercice 2024-2025, les marchés actions affichent des performances robustes sur quasiment toutes les principales zones géographiques.

La Chine arrive largement en tête, propulsée par l'intensification des politiques de relance et de l'engouement planétaire pour les technologies associées au déploiement de l'intelligence artificielle. L'indice Hang Seng progresse de 42,15% dividendes réinvestis.

En revanche, le Japon reste en panne de croissance avec une monnaie sous pression, l'embellie du deuxième trimestre permet au Nikkei 225 d'afficher une progression de 4,29% dividendes réinvestis.

Les marchés actions européens et américains affichent un bilan très proche, malgré deux séquences distinctes.

En effet, l'essentiel de la performance des indices S&P500 et Nasdaq, respectivement +15,14% et +15,70%, a été réalisée au deuxième semestre 2024, favorisée par l'optimisme de l'élection américaine qui a investi M. Trump comme 47ème Président des Etats-Unis. En 2025, la divulgation de sa politique de tarifs douaniers lors du « Liberation Day » a engendré une correction des marchés au mois d'avril.

L'Europe a pâti de l'arrivée de M. Trump à la présidence des Etats-Unis. Cependant, la perspective des négociations des tarifs douaniers a permis aux marchés actions de progresser. Le maintien d'un cap accommodant de politique monétaire par la BCE a fini par bénéficier aux secteurs cycliques et aux banques. L'indice Euro Stoxx progresse de 14,78%, dividendes réinvestis, au cours de l'exercice. La persistance des incertitudes politiques en France - deux premiers ministres ont été nommés au cours de la période - pèse sur le climat des affaires et la confiance des ménages, l'indice CAC40 voit sa progression limitée à +5,80%.

## **2. Des taux gouvernementaux stables, en apparence.**

Les taux gouvernementaux à 10 ans allemands et américains finissent à des niveaux proches du début d'exercice, avec des évolutions opposées, en passant de respectivement 2,50% à 2,61% et de 4,46% à 4,23%. Cette quasi-stabilité masque leur variabilité au cours de la période avec une oscillation comprise entre 2,03% et 2,90% pour les taux à 10 ans allemands et entre 3,62% et 4,80% pour l'équivalent américain.

En Allemagne, la tension sur les taux correspond à l'annonce du plan d'investissement pluriannuel dans les infrastructures, notamment militaires. La concrétisation de la bataille commerciale des Etats-Unis avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux par l'instauration de tarifs douaniers réciproques substantiels a mis sous pression les taux.

L'orientation budgétaire plus rigoureuse de l'Italie est appréciée par les investisseurs, son taux gouvernemental à 10 ans se contracte de 0,59% à 3,48%. Ce taux se rapproche sensiblement de l'équivalent français qui est resté stable à 3,29%. L'incapacité de la France à se doter d'un budget pèse sur son taux d'emprunt et accroît la charge d'intérêt de sa dette souveraine.

Aux Etats-Unis, les anticipations d'inflation ont été fortement revues à la hausse, incitant la FED à mettre en pause son cycle d'assouplissement monétaire, malgré le ralentissement du marché du travail.

En Europe, la BCE a maintenu ferme le cap de la baisse des taux directeurs. Sa cohérence et sa consistance ont permis une pentification limitée de la courbe des taux.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return réalise une performance confortable avec une progression de 4,46%.

## **3. Un contexte propice à la contraction des primes de risque obligataire**

La bonne orientation des marchés action se reflète tout naturellement sur les spreads crédit qui se rapprochent de leurs points bas historiques. Le spread moyen de l'indice Itraxx 5 ans Investment Grade s'est contracté de 6 bps à 55 bps, quand le spread moyen de l'indice Itraxx 5 ans High Yield se contractait de 36 bps à 283 bps,

En termes de performance, la réduction des spreads ayant amélioré la performance des taux d'état, l'indice Bloomberg Corporate Investment Grade ex Financières a progressé de 5,57% sur l'exercice quand l'indice Bloomberg Corporate High Yield BB ex Financières progressait de 6,78%.

## **4. Le marché des devises animé par la correction du dollar**

La politique économique de M. Trump a un impact nettement négatif sur le dollar dont la valeur a perdu 10% par rapport à l'euro au titre de l'exercice. Dans ce contexte, le yen met fin à sa spirale baissière et est resté stable face à l'euro.

### **Politique d'investissement**

Politique d'investissement [Equi-Corporate Bonds] 2024-2025

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle d'un indice composite 80% investment grade et 20% high-yield, au travers d'une sélection de titres obligataires, tout en respectant la politique d'investissement responsable d'Equigest. Le fonds doit rester à l'intérieur des contraintes d'un minimum de 40% de titres investment grade, d'un maximum de 40% d'obligations high-yield, et d'un maximum de 20% d'obligations non notées. Par ailleurs, il ne doit détenir que des émetteurs notés au moins BB par MSCI ESG et ne pas dépasser le quota de 30% de titres d'émetteurs non notés par MSCI ESG (22,6% en fin d'exercice).

Au cours de l'exercice, avec la baisse des taux et le resserrement des primes de risque de crédit, la gestion a réduit l'exposition aux titres à haut-rendement, qui est passée de 15% à 11% du total des actifs, et celle des titres non notés dont l'exposition est passée de 8% à 2% du total des actifs.

Le rendement courant du fonds a continué à baisser, en passant de 4,19% à 3,26% entre le 28 juin 2024 et le 30 juin 2025. Cette baisse est la résultante d'une baisse des taux de swaps, -0,17% pour le swap 10 ans et -0,61% pour le swap 5 ans. C'est aussi l'impact du resserrement des spreads de crédit (-0,06% sur l'investment grade et -0,36% sur le high-yield, variation mesurée sur les cours des iTraxx Main et Cross-over), dans un quasi maintien de la sensibilité taux du portefeuille.

Suite à une augmentation du risque de liquidité du côté du passif, la gestion a réduit le niveau d'investissement obligataire de 97% à 92%. Par contre, elle a quasi-maintenu la sensibilité taux du portefeuille, qui est passé de 4,72 à 4,64. En particulier les titres à plus de 5 ans qui représentaient 53% de l'actif à fin juin 2024 ont été renforcés pour atteindre 58% de l'actif à fin juin 2025.

Au 30 juin 2025, le fonds détenait 69 lignes obligataires et deux OPC court terme. Le fonds détenait une seule ligne d'emprunt d'état, italien, qui représentait 2,5% du fonds. La ligne d'obligation la plus importante représentait 3,2% du total de l'actif.

Sur l'exercice, les cinq valeurs ayant le plus contribué à la performance sont les obligations Italie 2038 (+0,33%), BNPP 2032 (+0,18%), Imerys 2029 (+0,16%), Covivio 2032 (+0,14%) et Enel Finance 2034 (+0,14%).

En contrepartie, les obligations ayant contribué négativement à la performance sont Maxeda 2026 (-0,06%) et KPN 2036 (-0,04%).

**Informations relatives aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion**

Détention d’OPC gérés par la société de gestion : Au cours de l’exercice le fonds a investi à différentes reprises dans l’OPC obligataire court terme Equi-Trésorerie Plus géré par Equigest, pour gérer une partie des liquidités du fonds.

**Performance sur l’exercice**

L’exercice du fonds Equi-Corporate Bonds s’est soldé par une performance du 28 juin 2024 au 30 juin 2025 de 5,60% pour la part F, de 5,57% pour la part J, et de 5,38% pour la part I, à comparer à 5,82% pour l’indice de référence.

Depuis leur création le 15 mai 2019, le fonds a eu une performance de 9,96% pour la part F et de 7,53% pour la part I quand l’indice de référence gagnait 5,72%.

Depuis sa création le 22 décembre 2023, la part J a eu une performance de 6,07% à comparer à 6,14% pour l’indice de référence sur la même période.

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice**

La gestion du fonds s’est appuyée sur une forte diversification des investissements.

L’exercice a été mis à profit pour augmenter légèrement la taille moyenne des lignes détenues, et en diminuant un peu le nombre. Plusieurs rachats ont également provoqué des cessions significatives préparées par des souscriptions suivies de rachats sur des fonds court terme.

Titres	Acquisitions	Cessions
CLUB MONETAIRE RESPONSABLE Y (OPC)	20 366 832,54€	-15 627 280,13€
FERROVIE 4,50% 23/5/2033		-3 275 478,08€
RWE 4,125% 13/2/2035		-3 254 243,85€
KPN 3,875% 16/2/2036	3 249 615,90€	
ADP 3,75% 20/3/2036	2 994 641,10€	
EQUI-TRESORERIE PLUS (OPC)	2 738 192,50€	
LVMH 3,50% 7/9/2033		-2 571 426,37€
ARKEMA 4,25% 20/5/2030		-2 165 117,81€
EDF 3,75% 5/6/2027		-2 102 707,67€
ALIM. COUCHE-TARD 4,011% 12/2/2036		-2 067 508,09€

**Classement**

Lipper (filiale de Refinitiv Reuters) classe le FCP dans la catégorie « Obligations privées internationales – Emprunts privés euro ».

Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, et plusieurs critères sont classés de 1 (moins bonne note) à 5 (meilleure note) :

	3 years	5 years
Total Return	5 of 216	5 of 180
Consistent Return	5 of 216	5 of 180
Preservation	5 of 15738	5 of 13518

**Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Le fonds n’ayant pas d’actions en portefeuille, le gestionnaire n’a pas eu à gérer la problématique des droits de vote.

Les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

**Commissions de mouvement**

Néant.

**Procédure de sélection et d’évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés par la société de gestion dans le respect des principes de “best execution”, ils sont choisis par les gérants de manière objective et documentée et approuvés collégalement par l’ensemble de la gestion et de la direction. Cette sélection est faite sous le contrôle du comité d’audit de la société.

Les intermédiaires font l’objet d’une grille d’évaluation spécifique

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d’intermédiation.

Ce rapport est consultable à l’adresse internet suivante : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr).

**Informations relatives aux modalités de calcul du risque global**

Le FCP calcule son risque global via la méthode du calcul de l’engagement (anciennement méthode linéaire).

**Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d’investissement (ESG)**

Les analyses fournies par MSCI-ESG permettent d’intégrer les critères ESG dans les choix d’investissement au travers d’une notation. Cette notation est la traduction d’un score global, moyenne pondérée des scores attribués aux enjeux clés choisis parmi 33 pour chaque secteur d’activité puis faisant l’objet d’un ajustement pour être neutre d’un secteur à l’autre.

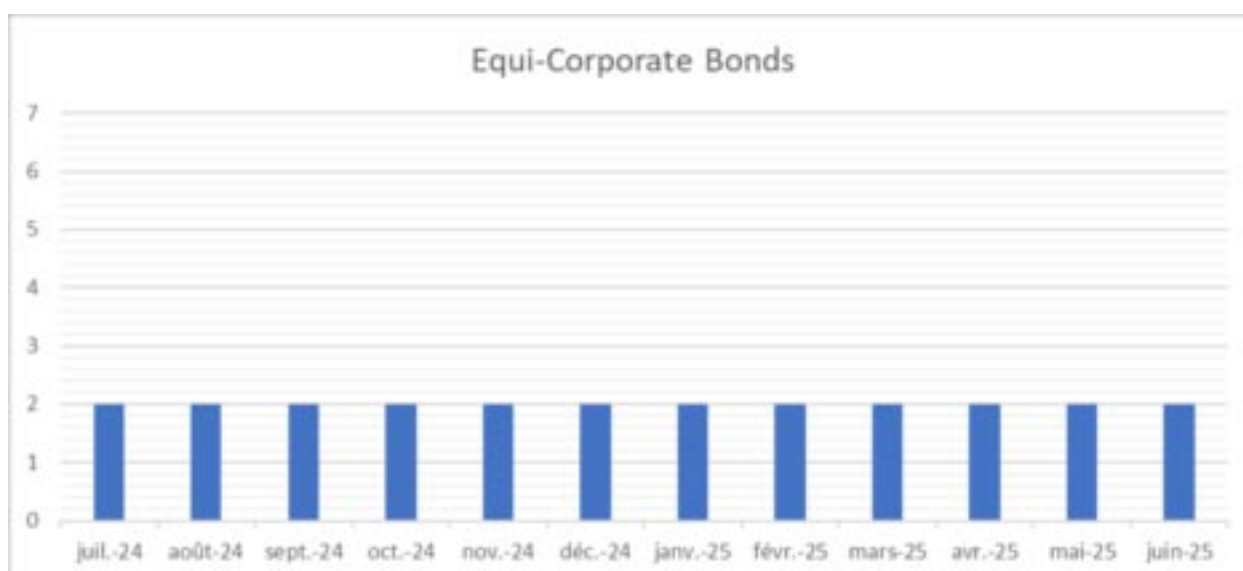
La politique d’investissement permet ainsi d’écarter les sociétés qui se comportent moins bien en ce qui concerne l’environnement (changement climatique, capital naturel, pollution et déchets, opportunités environnementales), le sociétal (engagement produit, capital humain, prise en

compte des parties prenantes, opportunités sociétales), ou la gouvernance (comportement de l’entreprise et gouvernance de l’entreprise).

**Reporting SFDR Article 8**

Au 30 juin 2025, au regard des notations ESG, la note globale du portefeuille était de AA sur une échelle allant de AAA à CCC (AAA étant la meilleure).

Durant l’année sous revue, les notations mensuelles ont été les suivantes :



Avec la table de correspondance suivante :

AAA	1
AA	2
A	3
BBB	4
BB	5
B	6
CCC	7

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important" s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et

aux techniques de gestion efficace de portefeuille : Non applicable

#### **Politique de Rémunération**

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

#### - Montant des rémunérations versées en 2024 :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 10 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2024) s'est élevé à 1 394 128 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 341 628 euros, soit 96,2% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 52 500 euros, 3.8% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 720 000 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 1 046 583 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

#### **Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)**

Aucun instrument SFTR.

#### **Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier**

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES







## COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# BILAN

## Actif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(1)</sup></b>	<b>104 772 028,07</b>	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	103 850 665,66	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	921 362,41	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>7 698 925,95</b>	-
OPCVM	7 698 925,95	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>112 470 954,02</b>	-
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	-	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 689 771,83</b>	-
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>1 689 771,83</b>	-
<b>Total Actif I + II</b>	<b>114 160 725,85</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

**BILAN**

## Passif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	108 063 720,77	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	6 043 689,45	-
<b>Capitaux propres I</b>	<b>114 107 410,22</b>	-
<b>Passifs de financement II <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II) <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	-	-
<b>Emprunts</b>	-	-
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	-	-
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>53 315,63</b>	-
<b>Concours bancaires</b>	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>53 315,63</b>	-
<b>Total Passifs: I + II + III + IV</b>	<b>114 160 725,85</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## COMPTES DE RÉSULTAT

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	3 841 694,27	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC <sup>(1)</sup>	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	60 844,11	-
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>3 902 538,38</b>	-
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 783,51	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-2 783,51</b>	-
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>3 899 754,87</b>	-
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-587 852,61	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-47 569,95	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-635 422,56</b>	-
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B</b>	<b>3 264 332,31</b>	-
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-648 932,66</b>	-
<b>Sous-total revenus nets I = C + D</b>	<b>2 615 399,65</b>	-

<sup>(1)</sup> Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**COMPTE DE RÉSULTAT** (suite)

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	-577 428,14	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-24 620,90	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>-602 049,04</b>	-
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>230 245,34</b>	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>-371 803,70</b>	-
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4 644 288,38	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>4 644 288,38</b>	-
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>-844 194,88</b>	-
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>3 800 093,50</b>	-
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III - IV - V</b>	<b>6 043 689,45</b>	<b>-</b>

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**ANNEXE**

A large, abstract, light blue shape that starts from the bottom left and curves upwards and to the right, ending near the top right corner of the page. It has a soft, wavy edge and a slight gradient, serving as a decorative background element.

## STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

### Objectif de gestion :

L'objectif de la gestion est d'exposer les actionnaires à la performance des marchés obligataires et de crédit, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

## TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
<b>Actif net total</b>	<b>114 107 410,22</b>	-	-	-	-

Exprimés en EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
<b>PART F</b>					
<b>FR0013414190</b>					
Nombre de parts ou actions	<b>918,00</b>	1 250	1 250	1 250	1 250
Valeur liquidative unitaire	<b>109 958,18</b>	104 126,47	98 643,27	94 560,74	106 511,43
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>2 169,92</b>	-2 615,25	-1 111,13	3 218,60	2 380,97

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
<b>PART I</b>					
<b>FR0013414182</b>					
Nombre de parts ou actions	2 380,00	2 549	535	533	1 330
Valeur liquidative unitaire	1 075,32	1 020,46	969,44	934,70	1 058,48
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	18,99	-25,66	-10,97	26,35	19,80

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
<b>PART J</b>					
<b>FR001400MS08</b>					
Nombre de parts ou actions	10 000,00	10 000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	1 060,65	1 004,69	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	20,64	-6,18	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (*Règlement ANC 2020-07 modifié*)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à SGSS NAV. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés:

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps qui sont valorisés en tenant compte de la couverture.

**Méthode de comptabilisation :**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

**Devise de comptabilité**

Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

- Revenu net : Le FCP capitalise et/ou distribue son revenu net.
- Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>142 806 167,76</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) <sup>(1)</sup>	276 659,00	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-36 281 988,19	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 264 332,31	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-602 049,04	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	4 644 288,38	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>114 107 410,22</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

### PART F

FR0013414190	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-332	-35 830 815,76
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>-332</b>	<b>-35 830 815,76</b>

### PART F

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>-</b>

### PART I

FR0013414182	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	260	276 659,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-429	-451 172,43
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>-169</b>	<b>-174 513,43</b>

### PART I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>-</b>

### PART J

FR001400MS08	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### PART J

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>-</b>

## VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013414190	PART F	Distribuable	EUR	100 941 612,04	918	109 958,18
FR0013414182	PART I	Distribuable	EUR	2 559 284,17	2 380	1 075,32
FR001400MS08	PART J	Distribuable	EUR	10 606 514,01	10 000	1 060,65

## EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	-	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	<b>104 772,03</b>	99 014,81	5 757,22	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	<b>1 689,77</b>	-	-	-	1 689,77
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Options	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Swaps	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Autres instruments financiers	<b>N/A</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>N/A</b>	<b>99 014,81</b>	<b>5 757,22</b>	<b>-</b>	<b>1 689,77</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	4 981,75	16 330,49	17 372,19	51 690,89	14 396,71
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 689,77	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 689,77</b>	<b>-</b>	<b>4 981,75</b>	<b>16 330,49</b>	<b>17 372,19</b>	<b>51 690,89</b>	<b>14 396,71</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Devise 01</b> +/-	<b>Devise 02</b> +/-	<b>Devise 03</b> +/-	<b>Devise 04</b> +/-	<b>Autres devises</b> +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-

## Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Invest. Grade +/-</b>	<b>Non Invest. Grade +/-</b>	<b>Non notés +/-</b>
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	89 537,45	13 449,48	1 785,10
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>89 537,45</b>	<b>13 449,48</b>	<b>1 785,10</b>

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux <sup>(1)</sup> dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

<sup>(1)</sup> Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
<b>Créances</b>		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
<b>Dettes</b>		
Collatéral espèces	-	-

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

## AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
<b>Créances</b>	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
<b>Total des créances</b>	-
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-52 790,03
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-525,60
<b>Total des dettes</b>	<b>-53 315,63</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>-53 315,63</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du Document d'informations Clés (DIC).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part F : 0,50% TTC maximum Part I : 0,70% TTC maximum Part J : 0,55% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement : perçue par le dépositaire (1)	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	De 4 à 30 € TTC (selon le pays) Produits dérivés : montant forfaitaire de 1€ à 3€ TTC /lot
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance au-delà de l'indice sur les parts « I » et « J » uniquement. En cas de sous performance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

(\*) Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

### **Modalités de calcul de la commission de surperformance (pour la part « I » uniquement) :**

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités détaillées ci-dessous.

#### *Période de cristallisation de la commission de surperformance*

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

Elle s'étend du 1er juillet au 30 juin. Exceptionnellement, la première période s'étendra de la date d'initiation du fonds à la date de clôture de l'exercice suivant.

#### *Période de référence de la performance*

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

*Indicateur de référence*

80% Bloomberg Barclays Euro Agg ex Financials TR Index unhedged EUR (LECFREU Index) + 20% Bloomberg Barclays Euro High Yield Corporate BB ex Financials TR Index unhedged EUR (BEHCTREU Index)

*Méthode de calcul*

La commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative.

La provision de commission de surperformance est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 20% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence.

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations existantes

La méthodologie appliquée pour le calcul de la commission de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que l'OPC original, incrémenté de la performance de l'Indicateur de Référence. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel de l'OPC. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance de l'OPC par rapport à son Indicateur de Référence.

*Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage*

En cas de surperformance de l'OPC à l'issue de la période de cristallisation et indépendamment du niveau absolu (positif ou non) de la performance de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

En cas de sous-performance de l'OPC par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

**PART F**

<b>FR0013414190</b>	<b>30/06/2025</b>
Frais fixes	568 621,49
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	0,01
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

**PART I**

<b>FR0013414182</b>	<b>30/06/2025</b>
Frais fixes	17 267,74
Frais fixes en % actuel	0,66
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

**PART J**

<b>FR001400MS08</b>	<b>30/06/2025</b>
Frais fixes	53 792,57
Frais fixes en % actuel	0,51
Frais variables	4 259,25
Frais variables en % actuel	0,04
Rétrocessions de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
<b>Garanties reçues</b>	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
<b>Garanties données</b>	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	-
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	-
<b>Autres engagements hors-bilan</b>	-
<b>Total</b>	-

## Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

## Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>			
	FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	2 809 100,00
<b>Total</b>			<b>2 809 100,00</b>

## DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus nets</b>	<b>2 615 399,65</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>2 615 399,65</b>	-
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2 615 399,65</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

#### PART F

FR0013414190	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 320 872,01	-
<b>Total</b>	<b>2 320 872,01</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**PART I**

FR0013414182	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	53 573,79	-
<b>Total</b>	<b>53 573,79</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**PART J**

FR001400MS08	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	240 953,85	-
<b>Total</b>	<b>240 953,85</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-371 803,70</b>	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-371 803,70</b>	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-371 803,70</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### PART F

FR0013414190	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-328 884,97	-
<b>Total</b>	<b>-328 884,97</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**PART I**

FR0013414182	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-8 364,35	-
<b>Total</b>	<b>-8 364,35</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**PART J**

FR001400MS08	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-34 554,38	-
<b>Total</b>	<b>-34 554,38</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

### Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Obligations</b>			<b>104 772 028,07</b>	<b>91,82</b>
<b>Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>103 850 665,66</b>	<b>91,01</b>
Activités minières générales			3 594 502,47	3,15
IMERYS SA 1% 15/07/2031	EUR	1 000 000	874 403,84	0,77
IMERYS SA 4.75% 29/11/2029	EUR	2 500 000	2 720 098,63	2,38
Assurance vie			1 136 942,96	1,00
CNP ASSURANCES 1.25% 27/01/2029	EUR	1 200 000	1 136 942,96	1,00
Automobiles			3 206 099,94	2,81
CARLSBERG BREWERIES A S 3.50% 28/02/2035	EUR	2 000 000	2 006 960,82	1,76
RENAULT SA 2.375% 25/05/2026	EUR	1 200 000	1 199 139,12	1,05
Banques			9 265 382,69	8,12
BANQUE FED CRED MUTUEL VAR 16/06/2032	EUR	1 500 000	1 526 697,95	1,34
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	EUR	3 000 000	3 309 154,93	2,90
CARREFOUR BANQUE 4.079% 05/05/2027	EUR	2 000 000	2 055 503,40	1,80
RCI BANQUE SA 1.125% 15/01/2027	EUR	1 200 000	1 180 329,70	1,03
RCI BANQUE SA 1.625% 26/05/2026	EUR	1 200 000	1 193 696,71	1,05
Composants électriques			1 747 704,25	1,53
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	EUR	800 000	777 690,78	0,68
REXEL SA 2.125% 15/12/2028	EUR	1 000 000	970 013,47	0,85
Construction lourde			1 785 103,15	1,56
EIFFAGE SA 1.625% 14/01/2027	EUR	1 800 000	1 785 103,15	1,56
Détaillants et grossistes Alimentation			2 135 076,99	1,87
CARREFOUR SA 4.37% 14/11/2031	EUR	2 000 000	2 135 076,99	1,87
Distillateurs et viticulteurs			2 555 505,55	2,24
PERNOD RICARD SA 3.25% 03/03/2032	EUR	1 000 000	1 003 043,97	0,88
PERNOD RICARD SA 3.375% 07/11/2030	EUR	1 500 000	1 552 461,58	1,36
Distribution de gaz			2 735 759,12	2,40
ITALGAS SPA 1.625% 18/01/2029	EUR	1 800 000	1 737 604,60	1,52
ITALGAS SPA 2.875% 06/03/2030	EUR	1 000 000	998 154,52	0,88
Équipements et services pétroliers			956 898,77	0,84
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	1 000 000	956 898,77	0,84
État			2 807 701,04	2,46
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	EUR	2 900 000	2 807 701,04	2,46
Expert en finance			23 660 817,16	20,73
BK LC FINCO 1 SARL 5.25% 30/04/2029	EUR	1 150 000	1 178 395,39	1,03

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CELLNEX FINANCE CO SA 1.25% 15/01/2029	EUR	1 500 000	1 425 455,14	1,25
CELLNEX FINANCE CO SA 2% 15/09/2032	EUR	1 500 000	1 373 370,62	1,20
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 1.625% 03/07/2029	EUR	1 000 000	968 275,48	0,85
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17/06/2036	EUR	2 000 000	1 483 219,18	1,30
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28/09/2034	EUR	3 600 000	2 857 861,48	2,51
EURONEXT NV 0.75% 17/05/2031	EUR	1 800 000	1 591 155,37	1,39
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18/07/2034	EUR	1 200 000	1 260 925,15	1,11
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 4.375% 27/06/2030	EUR	1 000 000	1 057 629,32	0,93
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05/04/2029	EUR	1 100 000	1 157 372,23	1,01
SUEZ 4.50% 13/11/2033	EUR	2 000 000	2 173 138,90	1,90
SUEZ 5% 03/11/2032	EUR	2 000 000	2 241 507,40	1,96
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15/02/2029	EUR	1 000 000	1 026 089,17	0,90
WENDEL SA 1.375% 26/04/2026	EUR	1 800 000	1 789 063,15	1,57
WPP FINANCE 2013 4.0% 12/09/2033	EUR	2 000 000	2 077 359,18	1,82
Gestion financière			2 072 606,58	1,82
EDENRED SE 3.625% 05/08/2032	EUR	2 000 000	2 072 606,58	1,82
Habillement et accessoires			2 468 151,17	2,16
KERING 3.375% 11/03/2032	EUR	1 500 000	1 487 202,95	1,30
KERING 3.375% 27/20/2033	EUR	1 000 000	980 948,22	0,86
Industries diversifiées			2 154 732,08	1,89
CAB 3.375% 01/02/2028	EUR	1 000 000	966 716,25	0,85
SPA HOLDINGS 3.625% 04/02/2028	EUR	1 200 000	1 188 015,83	1,04
Logiciels			999 979,45	0,88
TEAMSYSTEM SPA 3.5% 15/02/2028	EUR	1 000 000	999 979,45	0,88
Matériaux et accessoires de construction			1 316 434,32	1,15
INFRASTRUTTURA WIRELESS 1.875% 08/07/2026	EUR	1 300 000	1 316 434,32	1,15
Participation et promotion immobilières			765 225,10	0,67
AROUNDTOWN SA 0.375% 15/04/2027	EUR	800 000	765 225,10	0,67
Pièces détachées d'automobiles			987 198,61	0,86
FAURECIA 2.75% 15/02/2027	EUR	1 000 000	987 198,61	0,86
SCPI : biens immobiliers diversifié			725 858,52	0,64
ICADF 1.0% 19/01/2030	EUR	800 000	725 858,52	0,64
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			4 488 408,66	3,93
ALTAREA 1.75% 16/01/2030	EUR	1 200 000	1 088 072,22	0,95
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	EUR	2 400 000	2 125 874,30	1,86
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 4.125% 11/12/2030	EUR	1 200 000	1 274 462,14	1,12
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			2 133 722,47	1,87
COVIVIO 4.625% 05/06/2032	EUR	2 000 000	2 133 722,47	1,87
SCPI de soins de santé			1 182 224,45	1,04
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	EUR	1 300 000	1 182 224,45	1,04

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Service location et de crédit bail: consommateur			1 036 881,37	0,91
ALD SA 3.875% 22/02/2027	EUR	1 000 000	1 036 881,37	0,91
Services de transport			6 700 911,57	5,87
AEROPORT PARIS SA 3.75% 20/03/2036	EUR	3 000 000	3 042 524,79	2,67
ARKEMA 3.5% 23/01/2031	EUR	2 000 000	2 066 944,93	1,81
SOLVAY SA NV 4.25% 03/10/2031	EUR	1 500 000	1 591 441,85	1,39
Services informatiques			1 990 050,80	1,74
IBM CORP 3.45% 10/02/2037	EUR	1 500 000	1 474 427,88	1,29
OVH GROUPE SAS 4.75% 05/02/2031	EUR	500 000	515 622,92	0,45
Services médicaux			1 388 119,65	1,22
EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19/05/2031	EUR	600 000	511 886,88	0,45
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.75% 06/09/2030	EUR	800 000	876 232,77	0,77
Services multiples aux collectivités			3 394 159,81	2,97
IREN SPA 3.875% 22/07/2032	EUR	1 000 000	1 061 016,71	0,93
NATIONAL GRID PLC 4.275% 16/01/2035	EUR	2 200 000	2 333 143,10	2,04
Services supports			1 524 331,46	1,34
LOXAM SAS 4.5% 15/04/2027	EUR	1 000 000	1 002 935,00	0,88
LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	EUR	500 000	521 396,46	0,46
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 071 711,23	1,82
ENI SPA 3.875% 15/01/2034	EUR	2 000 000	2 071 711,23	1,82
Télécommunications filaires			10 862 464,27	9,52
ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	EUR	800 000	799 852,82	0,70
KONINKLIJKE KPW NV 3.875% 16/02/2036	EUR	3 000 000	3 056 485,07	2,68
TELE2 AB 2.125% 15/05/2028	EUR	800 000	790 179,62	0,69
TELEFONICA EMIS 4.183% 21/11/2033	EUR	3 500 000	3 683 597,44	3,23
VERIZON COMMUNICATIONS 3.75% 28/02/2036	EUR	2 500 000	2 532 349,32	2,22
<b>Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé</b>			<b>921 362,41</b>	<b>0,81</b>
Banques			921 362,41	0,81
CAIXABANK SA VAR 19/07/2034	EUR	800 000	921 362,41	0,81
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>7 698 925,95</b>	<b>6,75</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>7 698 925,95</b>	<b>6,75</b>
EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	EUR	2 000	2 809 100,00	2,46
CLUB MONETAIRE RESPONSABLE FCP	EUR	47	4 889 825,95	4,29
<b>Total</b>			<b>112 470 954,02</b>	<b>98,57</b>

**INVENTAIRES DES IFT** (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

## Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Options</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Swaps</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Total</b>		-	-	-	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	<b>112 470 954,02</b>
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs (+)</b>	<b>1 689 771,83</b>
<b>Autres passifs (-)</b>	<b>-53 315,63</b>
<b>Total = actif net</b>	<b>114 107 410,22</b>

## INFORMATIONS SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: **EQUI CORPORATE BONDS**

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 969500WYWELIV1GFKO76

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ____% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables. <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Le fonds a promu les sociétés dont les risques extra-financiers étaient plus modérés que ceux des sociétés dans lesquelles il pouvait investir, en se référant aux caractéristiques E, S et G fournies par l'agence de notation extra-financière MSCI ESG.

Les données E concernant l'environnement ont tenu compte du changement climatique, du capital naturel, du traitement de la pollution et des déchets, et de la prise en compte des opportunités environnementales par les sociétés.

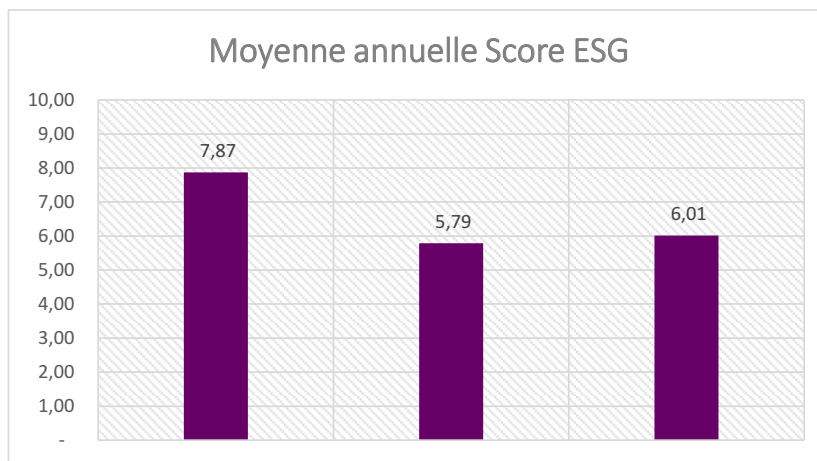
Les données S concernant le social/sociétal ont tenu compte du capital humain, de la gestion de qualité des produits et services fournis, des relations avec les parties prenantes, et de la prise en compte des opportunités sociales par les sociétés.

Les données G concernant la gouvernance ont tenu compte de la composition des conseils d'administration, de la politique de rémunération, de l'actionnariat, de la comptabilité, de l'éthique des affaires et de la transparence fiscale.

Dans le jugement, les risques extra-financiers qui sont estimés être les plus menaçants sont surpondérés par rapport à ceux qui le sont moins, pour éviter un effet de moyenne qui ferait disparaître les risques importants.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Durant la période sous revue, à savoir du 28 juin 2024 au 30 juin 2025, la performance moyenne des indicateurs des trois piliers E-S-G a été la suivante :



Source : Equigest – MSCI ESG

La méthodologie de notation de chacun de ces piliers est accessible sur le site de MSCI ESG.

Le taux de couverture du Fonds au 30 juin 2025 de ses objectifs de développement durable (chiffre d'affaires relevant des objectifs de développement durable des Nations Unies) est estimé, selon la source MSCI ESG, à **8,8% du chiffre d'affaires**.

Estimation MSCI ESG des chiffres d'affaires liés aux objectifs de div. durable des Nations Unies	
Objectifs	% CA du Portefeuille
Environnementaux (titres détenus en direct)	5,3%
Sociétaux (titres détenus en direct)	0,6%
Environnementaux et sociétaux (fonds)	0,2%
<b>Total (Environnementaux + Sociétaux + Fonds)</b>	<b>8,8%</b>

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe au 30/06/2025 contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la troisième à être publiée, après celle au 28/06/2024.

Depuis un an,

- La note moyenne annuelle du score MSCI Environnemental est passé de 7,73 à 7,87 ;
- La note moyenne annuelle du score MSCI Sociétal est passée de 5,49 à 5,79 ;
- La note moyenne annuelle du score MSCI Gouvernance est passée de 5,89 à 6,01.

**Le taux de couverture du Fonds de ses objectifs de développement durable (chiffre d'affaires relevant des objectifs de développement durable des Nations Unies) s'est amélioré**, selon la source MSCI ESG, puisqu'il est passé de 8,7% à 8,8% du chiffre d'affaires entre le 28 juin 2024 et le 30 juin 2025.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

*Le fonds n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables.*

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds prend en compte l'ensemble des facteurs E, S et G.

**La méthodologie de notation a consisté à écarter les émetteurs simples B et les triples C.**

Toutefois, nous ne disposons pas encore des cadres analytiques et des données nécessaires permettant de définir des objectifs pour chaque Principale Incidence Négative. Par conséquent, le fonds ne fait pas de synthèse de ces incidences.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

**28 juin 2024 – 30 juin 2025**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OFI	Funds	46,98%	France
Koninklijke KPN N.V.	Communications	7,28%	Netherlands
AEROPORTS DE PARIS	Industrial	6,90%	France
EQUIGEST	Funds	6,32%	France
PERNOD RICARD	Consumer, Non-cyclical	5,74%	France
PERNOD RICARD	Consumer, Non-cyclical	5,74%	France
CARLSBERG A/S	Consumer, Non-cyclical	4,60%	Denmark
EDENRED	Consumer, Non-cyclical	4,59%	France
INTERNATIONAL BUSINESS	Technology	3,45%	United States
IBERDROLA FINANZAS SA	Utilities	2,80%	Spain
RENTOKIL INITIAL	Consumer, Non-cyclical	2,40%	Netherlands
ITALGAS S.P.A.	Utilities	2,29%	Italy
KERING	Consumer, Cyclical	2,28%	France
OVH	Technology	1,15%	France
TERNA - RETE ELETTRICA	Utilities	1,15%	Italy
Koninklijke Ahold Delhaize	Consumer, Non-cyclical	0,92%	Netherlands
IPSOS	Communications	0,69%	France
INFINEON TECHNOLOGIES	Technology	0,46%	Germany



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

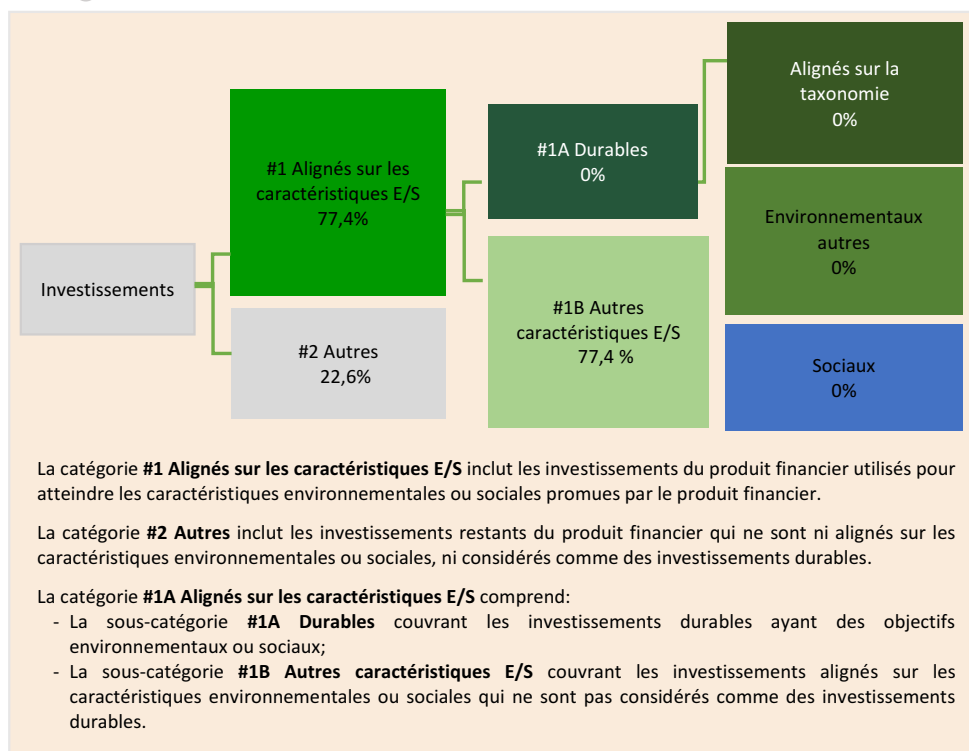
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 juin 2025, le Fonds Equi-Corporate Bonds détenait **77,4%** de son actif net, contre 76,5% de son actif net au 28 juin 2024, dans des investissements visant à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds comportait également à la même date une poche #2 Autres pour 22,6% de l'actif du fonds, contre 23,5% au 28 juin 2024.

#### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



#### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 juin 2025, la répartition sectorielle des investissements du Fonds était la suivante :

SECTEURS	POIDS
FUNDS	53,29%
CONSUMER, NON-CYCLICAL	18,25%
COMMUNICATIONS	7,97%
INDUSTRIAL	6,90%

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :  
 Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Le compartiment ne s'engage actuellement pas à respecter un minimum d'activités conformes à la taxinomie européenne.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Equigest estime préférable, par mesure de prudence et par manque de données, d'indiquer que le pourcentage d'investissement du fonds dans des activités alignées sur les objectifs environnementaux et sociaux de la Taxinomie représente 0% de l'actif net du Fonds, à la date de la présente annexe.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable

Le fonds n'a pas pour objet de sélectionner des investissements durables.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable

Le fonds n'a pas pour objet de sélectionner des investissements durables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements inclus dans « autres » sont des investissements liés à la stratégie du portefeuille, mais ne pouvant participer à l'atteinte des caractéristiques sociales et environnementales promues par le produit financier pour des raisons qui peuvent être liées à l'absence de données.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

#### 1/ La mise en place d'une politique d'exclusion

L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion et en particulier l'exclusion (investissements directs en actions ou en obligations) à partir de seuils prédéfinis des émetteurs liés aux armes, au charbon thermique, au tabac, aux jeux d'argent, aux hydrocarbures non conventionnels.

#### Hydrocarbures non conventionnels :

première règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont 25% au moins de la production totale d'énergie fossile est issue d'hydrocarbures non conventionnels ;

deuxième règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont le revenu provenant de la production en zone arctique est supérieur à 10% ;

troisième règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont les revenus provenant d'hydrocarbures non conventionnels excède 5%.

#### Autres :

Armes controversées : exclusion sur toute la chaîne de valeurs, dès le 1er euro (source MSCI-ESG).

Charbon thermique : exclusion si la part du chiffre d'affaires due à l'extraction et à la vente est supérieure ou égale à 10%, si la part du chiffre d'affaires due à la production d'énergie est supérieure ou égale à 10% (sources MSCI-ESG ou Urgewald), et au premier euro de chiffre d'affaires en cas de développement d'un nouveau projet.

Tabac : exclusion d'un émetteur si la part de son chiffre d'affaires découlant de la production/vente de tabac est supérieure ou égale à 33% (source MSCI-ESG).

Jeux d'argent : exclusion d'un émetteur si la part de son chiffre d'affaires découlant de la production de jeux d'argent est supérieure ou égale à 33% (source MSCI-ESG).

#### 2/ La notation extra-financière (notation ESG) des émetteurs.

Chaque émetteur s'est vu attribuer un score, moyenne pondérée des scores des thèmes environnement / social / gouvernance de MSCI ESG, corrigée pour équilibrer les notations sur l'ensemble des secteurs.

De ce score est déduit une notation qui varie de CCC à AAA.

Les entités d'un groupe de sociétés qui n'ont pas de notation propre reçoivent la notation de la principale structure opérationnelle de leur groupe si elle en a une, les décisions de cette dernière étant supposées directrices en matière d'ESG.

Le gérant ne pourra pas investir dans les titres d'émetteurs classés dans les 20% les moins bien notés de l'univers de son fonds, ou pour les fonds dont l'univers n'est pas précisé dans les titres notés B ou CCC.

En cas de dégradation et passage d'un émetteur dans une notation non investissable, et en fonction de la liquidité du marché concerné, le gérant devra vendre les titres détenus dans un délai de 1 à 6 mois. Les portefeuilles peuvent détenir jusqu'à 30% de leur actif en émetteurs non notés par MSCI ESG.

#### 3/le monitoring des controverses avec un reporting mensuel indiquant le score par type de controverse (« green » - « yellow » - « orange » - « red »)

En cas de controverse forte, l'émetteur flaggé en rouge doit sortir du portefeuille s'il y est présent, et/ou être exclu par principe de toute décision ultérieure d'investissement.

La politique d'investissement exclut également les sociétés ne respectant pas le règlement du Pacte Mondial de l'ONU. Le seuil d'exclusion est la survenance de l'information « fail », selon l'estimation MSCI ESG de l'alignement sur les principes du Pacte Mondial (UNGC\_Compliance).

Chiffres de référence au 30.06.2025 :

Lignes suivies		
En nombre		71
En % de l'actif total		98,57%

Lignes les mieux notées		
Emetteur	Rtg	% d'actif
KPN 3.875% 16/02/36	AAA	2,68%
NATIONAL GRID 4.275% 16/1/35	AAA	2,04%
COVIVIO 4.625% 5/6/32	AAA	1,87%
CARLSBERG 3.5% 28/2/35	AAA	1,76%
KERING 3.375% 11/03/32	AAA	1,30%

Score Controverses ( 0 : risque max / 10 : aucun risque)			
Score par type de controverse		% Actif	Contrib
Green :	8,9	29,28%	3,5
Yellow :	3,0	26,79%	1,1
Orange :	1,0	18,87%	0,3
Red :	0,0	0,00%	0,0
Score sur portefeuille :	12,9	74,93%	4,8



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme référence pour déterminer si ce produit est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?* Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?* Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?* Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?* Non applicable

**COMPTES ANNUELS AU 28/06/2024**



# BILANactif

28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>138 625 231,84</b>	<b>122 308 845,39</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	137 730 416,21	119 900 314,54
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	894 815,63	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	2 408 530,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	-	<b>16 250,00</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	16 250,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 243 183,19</b>	<b>1 541 953,09</b>
Liquidités	4 243 183,19	1 541 953,09
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>142 868 415,03</b>	<b>123 867 048,48</b>

# BILAN passif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	143 434 315,93	122 878 792,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 396 315,26	-1 394 781,91
• Résultat de l'exercice	2 768 167,09	2 338 735,40
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>142 806 167,76</b>	<b>123 822 746,29</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>62 247,27</b>	<b>44 302,19</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	62 247,27	44 302,19
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>142 868 415,03</b>	<b>123 867 048,48</b>

# HORS-bilan

28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	69 481,61	22 379,78
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 277 139,74	2 818 759,34
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>3 346 621,35</b>	<b>2 841 139,12</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-420,73	-2 065,94
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-420,73</b>	<b>-2 065,94</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>3 346 200,62</b>	<b>2 839 073,18</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-582 333,15	-500 341,43
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>2 763 867,47</b>	<b>2 338 731,75</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 299,62	3,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>2 768 167,09</b>	<b>2 338 735,40</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à SGSS NAV. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps qui sont valorisés en tenant compte de la couverture.

## Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

## Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part F : 0,50% TTC maximum Part I : 0,70% TTC maximum Part J : 0,55% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement : perçue par le dépositaire <sup>(1)</sup>	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	De 4 à 30 € TTC (selon le pays) Produits dérivés : montant forfaitaire de 1€ à 3€ TTC /lot
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance au-delà de l'indice sur la part « I » uniquement. En cas de sous performance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

(\*) Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

#### **Modalités de calcul de la commission de surperformance (pour la part «I» uniquement) :**

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités détaillées ci-dessous.

#### **Période de cristallisation de la commission de surperformance**

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

Elle s'étend du 1er juillet au 30 juin. Exceptionnellement, la première période s'étendra de la date d'initiation du fonds à la date de clôture de l'exercice suivant.

#### **Période de référence de la performance**

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

#### **Indicateur de référence**

80% Bloomberg Barclays Euro Agg ex Financials TR Index unhedged EUR (LECF TREU Index) + 20% Bloomberg Barclays Euro High Yield Corporate BB ex Financials TR Index unhedged EUR (BEHCTREU Index)

#### **Méthode de calcul**

La commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative.

La provision de commission de surperformance est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 20% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence.

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations existantes. La méthodologie appliquée pour le calcul de la commission de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que l'OPC original, incrémenté de la performance de l'Indicateur de Référence. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel de l'OPC. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance de l'OPC par rapport à son Indicateur de Référence.

**Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage**

En cas de surperformance de l'OPC à l'issue de la période de cristallisation et indépendamment du niveau absolu (positif ou non) de la performance de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

En cas de sous-performance de l'OPC par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). En cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée à la société de gestion.

**Devise de comptabilité**

Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Création d'une nouvelle catégorie d'actions à compter du 22 décembre 2023 : part J.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

**Résultat net** : Le FCP capitalise et/ou distribue son résultat net ;

**Plus-values nettes réalisées** : Le FCP capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.



# 2 évolution actif net

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>123 822 746,29</b>	<b>118 699 126,19</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	11 986 759,13	1 950,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-40 316,40	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 120 844,81	313 250,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 413 848,43	-2 928 969,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	382 350,00	1 785 600,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-450 020,00	-538 800,00
Frais de transaction	-25 364,93	-25 860,83
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 659 149,82	4 177 717,42
- Différence d'estimation exercice N	-2 704 605,76	-10 363 755,58
- Différence d'estimation exercice N-1	-10 363 755,58	-14 541 473,00
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 763 867,47	2 338 731,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>142 806 167,76</b>	<b>123 822 746,29</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	1 642 734,00	-
Obligations à taux fixe	131 382 471,39	-
Obligations à taux variable	5 600 026,45	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	133 025 205,39	-	5 600 026,45	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 243 183,19
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	6 998 724,89	3 899 557,24	25 808 875,85	26 052 368,63	75 865 705,23
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 243 183,19	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		62 247,27
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		62 013,27
Debiteurs et créditeurs divers		234,00
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART F / FR0013414190	-	-	-	-
PART I / FR0013414182	2 054	1 986 759,13	40	40 316,40
PART J / FR001400MS08	10 000	10 000 000,00	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414190		-		-
PART I / FR0013414182		30,52		-
PART J / FR001400MS08		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414190		-		-
PART I / FR0013414182		30,52		-
PART J / FR001400MS08		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414190		-		-
PART I / FR0013414182		-		-
PART J / FR001400MS08		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART F / FR0013414190	0,41
-----------------------	------

PART I / FR0013414182	0,61
-----------------------	------

PART J / FR001400MS08	0,50
-----------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART F / FR0013414190	-
-----------------------	---

PART I / FR0013414182	0,21
-----------------------	------

PART J / FR001400MS08	-
-----------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 768 167,09	2 338 735,40
<b>Total</b>	<b>2 768 167,09</b>	<b>2 338 735,40</b>

PART F / FR0013414190	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 609 246,05	2 331 886,66
<b>Total</b>	<b>2 609 246,05</b>	<b>2 331 886,66</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0013414182	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	45 116,84	6 848,74
<b>Total</b>	<b>45 116,84</b>	<b>6 848,74</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART J / FR001400MS08	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	113 804,20	-
<b>Total</b>	<b>113 804,20</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 396 315,26	-1 394 781,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-3 396 315,26</b>	<b>-1 394 781,91</b>

PART F / FR0013414190	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 269 059,35	-1 388 913,02
<b>Total</b>	<b>-3 269 059,35</b>	<b>-1 388 913,02</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013414182	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-65 414,15	-5 868,89
<b>Total</b>	<b>-65 414,15</b>	<b>-5 868,89</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART J / FR001400MS08	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-61 841,76	-
<b>Total</b>	<b>-61 841,76</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

### 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 15 mai 2019.

Devise					
EUR	<b>28.06.2024</b>	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
<b>Actif net</b>	<b>142 806 167,76</b>	123 822 746,29	118 699 126,19	134 547 087,17	126 687 363,03

PART F / FR0013414190	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>28.06.2024</b>	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>1 250</b>	1 250	1 250	1 250	1 250
<b>Valeur liquidative</b>	<b>104 126,47</b>	98 643,27	94 560,74	106 511,43	100 701,39
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-527,85</b>		3 218,59	2 380,96	527,84

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013414182	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>28.06.2024</b>	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>2 549</b>	535	533	1 330	807
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 020,46</b>	969,44	934,70	1 058,48	1 004,48
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-7,96</b>		26,34	19,79	2,64

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART J / FR001400MS08

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>10 000</b>	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 004,69</b>	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-5,19</b>	-	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS1767087866	ACEA SPA 1.5% 08/06/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 137 631,56	EUR	0,80
FR0014000457	ALD SA 3.875% 22/02/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 016 899,54	EUR	0,71
XS2498554992	ALD SA 4% 05/07/2027	PROPRE	800 000,00	838 793,70	EUR	0,59
FR001400D7M0	ALD SA 4.75% 13/10/2025	PROPRE	900 000,00	939 701,26	EUR	0,66
XS2764880667	ALIMENTATION COUCHE TARD 4.01% 12/02/2036	PROPRE	2 000 000,00	2 002 904,43	EUR	1,40
FR00140010J1	ALTAREA 1.75% 16/01/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 011 507,34	EUR	0,71
BE6248644013	ANHEUSER-BUSCH INBEV 3.25% 24/01/2033	PROPRE	1 000 000,00	997 727,65	EUR	0,70
FR001400FAZ5	ARKEMA 3.5% 23/01/2031	PROPRE	2 000 000,00	2 002 692,35	EUR	1,40
FR001400M2R9	ARKEMA 4.25% 20/05/2030	PROPRE	2 000 000,00	2 063 233,70	EUR	1,44
XS2421195848	AROUNDTOWN SA 0.375% 15/04/2027	PROPRE	800 000,00	695 401,10	EUR	0,49
XS2051362072	AT AND T INC 0.8% 04/03/2030	PROPRE	1 000 000,00	861 190,14	EUR	0,60
XS2644414125	A1 TOWERS HOLDINGS 5.25% 13/07/2028	PROPRE	500 000,00	546 381,07	EUR	0,38
FR001400AY79	BANQUE FED CRED MUTUEL VAR 16/06/2032	PROPRE	1 500 000,00	1 482 462,95	EUR	1,04
XS2338167104	BK LC FINCO 1 SARL 5.25% 30/04/2029	PROPRE	1 150 000,00	1 175 388,42	EUR	0,82
FR001400LZI6	BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	PROPRE	3 000 000,00	3 222 747,87	EUR	2,26
FR001400IBM5	BOUYGUES SA 3.875% 17/07/2031	PROPRE	1 000 000,00	1 058 684,62	EUR	0,74
FR001400DNG3	BOUYGUES SA 4.625% 07/06/2032	PROPRE	1 000 000,00	1 064 297,81	EUR	0,75
XS2294186965	CAB 3.375% 01/02/2028	PROPRE	1 000 000,00	907 796,25	EUR	0,64
XS2652072864	CAIXABANK SA VAR 19/07/2034	PROPRE	800 000,00	894 815,63	EUR	0,63
FR001400HQM5	CARREFOUR BANQUE 4.079% 05/05/2027	PROPRE	2 000 000,00	2 026 783,40	EUR	1,42
FR001400LUK3	CARREFOUR SA 4.37% 14/11/2031	PROPRE	2 000 000,00	2 110 185,41	EUR	1,48
XS2300292963	CELLNEX FINANCE CO SA 1.25% 15/01/2029	PROPRE	2 800 000,00	2 528 965,20	EUR	1,77
XS2385393587	CELLNEX FINANCE CO SA 2% 15/09/2032	PROPRE	1 500 000,00	1 311 677,46	EUR	0,92
XS2243548273	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15/01/2028	PROPRE	1 000 000,00	972 105,14	EUR	0,68
XS2618867159	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15/05/2030	PROPRE	150 000,00	158 584,75	EUR	0,11

## FCP EQUI-CORPORATE BONDS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2022084367	CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 1.625% 03/07/2029	PROPRE	1 000 000,00	922 165,60	EUR	0,65
FR0014007YA9	CNP ASSURANCES 1.25% 27/01/2029	PROPRE	1 200 000,00	1 068 026,43	EUR	0,75
FR001400MDV4	COVIVIO 4.625% 05/06/2032	PROPRE	2 000 000,00	2 036 262,47	EUR	1,43
XS1490137418	CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	PROPRE	2 800 000,00	2 810 859,33	EUR	1,97
DE000A11QSB8	DAIMLER AG 1.875% 08/07/2024	PROPRE	2 500 000,00	2 545 131,56	EUR	1,78
XS2053052895	EDP FINANCE BV 0.375% 16/09/2026	PROPRE	900 000,00	842 761,18	EUR	0,59
XS2542914986	EDP FINANCE BV 3.875% 11/03/2030	PROPRE	1 000 000,00	1 023 136,58	EUR	0,72
FR0013521960	EIFFAGE SA 1.625% 14/01/2027	PROPRE	1 800 000,00	1 722 596,07	EUR	1,21
FR001400M9L7	ELECTRICITE DE FRANCE SA 3.75% 05/06/2027	PROPRE	2 000 000,00	2 013 567,95	EUR	1,41
FR0013449972	ELIS SA 1% 03/04/2025	PROPRE	600 000,00	588 207,45	EUR	0,41
XS2353182376	ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17/06/2036	PROPRE	2 000 000,00	1 402 459,18	EUR	0,98
XS2390400807	ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28/09/2034	PROPRE	3 600 000,00	2 711 002,23	EUR	1,90
XS2107315470	ENI SPA 0.625% 23/01/2030	PROPRE	1 100 000,00	944 283,25	EUR	0,66
XS2739132897	ENI SPA 3.875% 15/01/2034	PROPRE	2 000 000,00	2 016 605,52	EUR	1,41
XS2343114687	EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19/05/2031	PROPRE	600 000,00	470 870,88	EUR	0,33
XS2676883114	EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.75% 06/09/2030	PROPRE	800 000,00	834 827,54	EUR	0,58
DK0030486402	EURONEXT NV 0.75% 17/05/2031	PROPRE	1 800 000,00	1 500 705,37	EUR	1,05
XS2405483301	FAURECIA 2.75% 15/02/2027	PROPRE	1 000 000,00	957 808,61	EUR	0,67
XS2627121507	FERROVIE DELLO STATO 4.5% 23/05/2033	PROPRE	3 000 000,00	3 136 414,52	EUR	2,20
XS1617845083	IBM CORP 0.95% 23/5/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 466 686,64	EUR	1,03
FR0013457967	ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 093 289,10	EUR	0,77
FR0014007NF1	ICADF 1.0% 19/01/2030	PROPRE	800 000,00	682 134,56	EUR	0,48
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	1 600 000,00	1 547 865,64	EUR	1,08
FR0014003GX7	IMERYS SA 1% 15/07/2031	PROPRE	1 000 000,00	813 904,81	EUR	0,57
FR001400M998	IMERYS SA 4.75% 29/11/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 624 731,97	EUR	1,84
XS2719090636	INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15/03/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 070 887,22	EUR	0,75
XS2200215213	INFRASTRUTTURE WIRELESS 1.875% 08/07/2026	PROPRE	1 300 000,00	1 278 033,41	EUR	0,89
FR0013367174	IPSFP 2.875% 21/09/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 508 110,94	EUR	1,06
XS1704789590	IREN SPA 1.5% 24/10/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 234 802,23	EUR	0,86
XS2752472436	IREN SPA 3.875% 22/07/2032	PROPRE	1 000 000,00	1 002 471,64	EUR	0,70

## FCP EQUI-CORPORATE BONDS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1685542497	ITALGAS SPA 1.625% 18/01/2029	PROPRE	1 800 000,00	1 666 584,39	EUR	1,17
XS2633317701	ITALGAS SPA 4.125% 08/06/2032	PROPRE	500 000,00	503 841,16	EUR	0,35
IT0005496770	ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	PROPRE	4 900 000,00	4 439 511,58	EUR	3,11
FR001400OM10	KERING 3.375% 11/03/2032	PROPRE	1 500 000,00	1 486 977,95	EUR	1,04
FR00140060J6	KORIAN SA 2.25% 15/10/2028	PROPRE	1 100 000,00	873 240,59	EUR	0,61
XS1975716595	LOXAM SAS 4.5% 15/04/2027	PROPRE	1 000 000,00	970 105,00	EUR	0,68
XS2618428077	LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	PROPRE	500 000,00	519 117,61	EUR	0,36
FR001400KJ00	LVMH MOET HENNESSY VUITT 3.50% 07/09/2033	PROPRE	2 500 000,00	2 583 257,24	EUR	1,81
XS2232108568	MAXEDA DIY HOLDING BV 5.875% 01/10/2026	PROPRE	1 000 000,00	839 617,76	EUR	0,59
XS2726262863	MCDONALDS CORP 3.625% 28/11/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 232 930,98	EUR	0,86
FR0013425139	MMS USA FINANCING INC 0.625% 13/06/2025	PROPRE	1 900 000,00	1 844 663,15	EUR	1,29
XS2576067081	NATIONAL GRID PLC 4.275% 16/01/2035	PROPRE	2 200 000,00	2 275 686,49	EUR	1,59
XS2333301674	PCF GMBH 4.75% 15/04/2026	PROPRE	1 250 000,00	1 075 037,15	EUR	0,75
FR0013476090	RCI BANQUE SA 1.125% 15/01/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 134 941,61	EUR	0,79
FR0013334695	RCI BANQUE SA 1.625% 26/05/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 156 112,71	EUR	0,81
FR0014000NZ4	RENAULT SA 2.375% 25/05/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 165 479,12	EUR	0,82
XS2332306344	REXEL SA 2.125% 15/06/2028	PROPRE	800 000,00	739 218,78	EUR	0,52
XS2403428472	REXEL SA 2.125% 15/12/2028	PROPRE	1 000 000,00	914 913,47	EUR	0,64
XS2584685387	RWE AG 4.125% 13/02/2035	PROPRE	3 000 000,00	3 091 166,07	EUR	2,16
XS2601459162	SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05/04/2029	PROPRE	1 100 000,00	1 115 858,23	EUR	0,78
XS1849518276	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.875% 15/01/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 200 800,17	EUR	0,84
BE6350792089	SOLVAY SA NV 4.25% 03/10/2031	PROPRE	1 500 000,00	1 517 506,23	EUR	1,06
XS2319950130	SPA HOLDINGS 3.625% 04/02/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 143 867,83	EUR	0,80
FR001400LZO4	SUEZ 4.50% 13/11/2033	PROPRE	2 000 000,00	2 102 049,18	EUR	1,47
FR001400DQ92	SUEZ 5% 03/11/2032	PROPRE	2 000 000,00	2 187 480,22	EUR	1,53
XS2295690742	TEAMSYSTEM SPA 3.5% 15/02/2028	PROPRE	1 000 000,00	960 779,45	EUR	0,67
XS2347284742	TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	PROPRE	1 000 000,00	907 058,77	EUR	0,64
XS2722162315	TELEFONICA EMIS 4.183% 21/11/2033	PROPRE	3 500 000,00	3 660 058,06	EUR	2,56
BE6300371273	TELENET FINANCE LUX NOTE 3.50% 01/03/2028	PROPRE	2 000 000,00	1 959 380,00	EUR	1,37
XS1907150780	TELE2 AB 2.125% 15/05/2028	PROPRE	1 800 000,00	1 709 270,14	EUR	1,20

## FCP EQUI-CORPORATE BONDS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1843435501	TLG IMMOBILEN AG 1.5% 28/05/2026	PROPRE	900 000,00	843 442,52	EUR	0,59
FR0013448412	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024 CONV	PROPRE	14 500,00	1 642 734,00	EUR	1,15
FR0014000UD6	UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	PROPRE	2 400 000,00	2 019 040,59	EUR	1,41
FR001400MLN4	UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 4.125% 11/12/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 230 902,16	EUR	0,86
XS2287912450	VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15/02/2029	PROPRE	1 000 000,00	997 739,17	EUR	0,70
XS2770514946	VERIZON COMMUNICATIONS 3.75% 28/02/2036	PROPRE	2 500 000,00	2 500 056,16	EUR	1,75
XS2002018500	VODAFONE 1.625% 24/11/2030	PROPRE	900 000,00	810 613,94	EUR	0,57
FR0013417128	WENDEL SA 1.375% 26/04/2026	PROPRE	1 800 000,00	1 736 179,15	EUR	1,22
AT0000A37249	WIENERBERGER AG 4.875% 04/10/2028	PROPRE	900 000,00	969 263,56	EUR	0,68
XS2782803147	WPP FINANCE 2013 4.0% 12/09/2033	PROPRE	2 000 000,00	1 999 580,87	EUR	1,40
<b>Total Obligation</b>				<b>138 625 231,84</b>		<b>97,07</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>138 625 231,84</b>		<b>97,07</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-234,00	-234,00	EUR	-0,00
<b>Total AUTRES</b>				<b>-234,00</b>		<b>-0,00</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	4 243 183,19	4 243 183,19	EUR	2,97
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>4 243 183,19</b>		<b>2,97</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-40 807,96	-40 807,96	EUR	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 213,44	-1 213,44	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 840,56	-3 840,56	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-4 259,25	-4 259,25	EUR	-0,00
	PRFRAISDIVERS	PROPRE	-11 892,06	-11 892,06	EUR	-0,01
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-62 013,27</b>		<b>-0,04</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>4 180 935,92</b>		<b>2,93</b>
<b>Total FCP EQUI-CORPORATE BONDS</b>				<b>142 806 167,76</b>		<b>100,00</b>

